

He Nourénou ATCHADE

Député à l'Assemblée Nationale

9^{ème} Législature

Président du Groupe Parlementaire

« LES DEMOCRATES »

Porto-Novo le 29 avril 2024



QUESTION ORALE AVEC DEBAT

Objet : Cherté de la vie au Bénin

Le Bénin traverse une crise alimentaire dont le premier impact sur les populations est la cherté de la vie et la misère généralisée. Les populations en subissent quotidiennement les affres, après avoir vécu impuissantes, le passage du simple au double voire au triple, des prix des denrées alimentaires et des produits de premières nécessités. Du coup, le peuple est sujet à la famine du fait de l'inaccessibilité économique et de la crise alimentaire.

En vertu des dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée Nationale en son article 108 et ses différents alinéas, le gouvernement est invité à répondre à la représentation nationale sur les préoccupations suivantes :

1. Quelles sont les mesures prises par le gouvernement pour faire face à la cherté de la vie au Bénin ? A partir de quel mois les effets se feront sentir pour une atténuation de la souffrance des populations ?
2. Comment le gouvernement compte-t-il soutenir les ménages à faible revenu qui sont particulièrement affectés par la hausse des prix des produits de première nécessité ?
3. A combien s'élève aujourd'hui le kilogramme de chaque semence améliorée dont la disponibilité et la qualité sont d'une importance capitale dans le rendement agricole ?

La subvention aux semences prévue dans le budget exercice 2024 est-elle appliquée ?

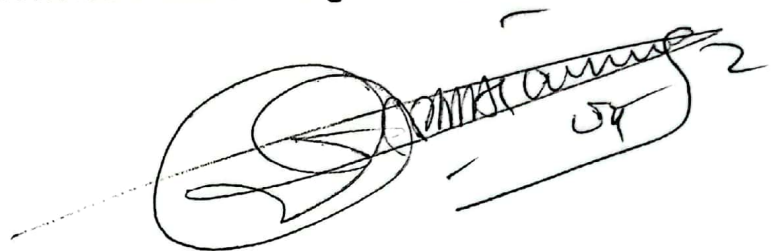
Ces prix sont-ils uniformes sur l'ensemble du territoire national ?

Le gouvernement contrôle-t-il les prix pratiqués aux producteurs par les agents agréés ?

4. Les producteurs sont souvent confrontés au manque d'intrants agricoles en cours de saison. Que prévoit le gouvernement pour permettre à ces acteurs du monde paysan de bénéficier à temps d'intrants agricoles ?

5. La campagne agricole passée, le rendement a été affecté négativement par la qualité de l'engrais SSP fourni aux producteurs. Le gouvernement a-t-il pris les dispositions pour le retrait de ce produit ?

6. Quelles sont les mesures compensatrices offertes aux producteurs qui ont subi des pertes énormes dues à l'engrais SSP ?

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nourénu ATCHADE', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat messy, with some loops and flourishes.

Nourénu ATCHADE